

XVII<sup>e</sup> siècle. À ce niveau, les différences fondamentales s'estompent et se dégage l'image d'un cadre institutionnel qui tend à organiser la société de la Nouvelle-France sur le modèle de celle de la mère-patrie. Ainsi, la structure seigneuriale assure en partie le statut économique du clergé qui reçoit 10% du sol concédé sous forme de seigneuries, et favorise le développement d'une aristocratie foncière laïque. En 1663, la noblesse existe bel et bien : Trudel dénombre 96 nobles, les uns d'ancienne noblesse et les autres anoblis récemment, qui sont actifs dans l'administration, exercent un rôle militaire, participent à la traite des pelleteries et possèdent 84% des 12.000.000 d'arpents de terre attribués aux laïques. Si le service de l'État est une voie d'accès à l'aristocratie et à la propriété seigneuriale, le succès dans les affaires peut l'être jusqu'à un certain point : en 1645, seulement 5% du sol seigneurial a été donné à des marchands ; en 1663, ce pourcentage s'élève à 15%. Trudel note les tentations aristocratiques de la bourgeoisie marchande. La possession d'un fief, même si elle laisse espérer peu de bénéfices dans l'immédiat, est une autre voie d'accès à l'aristocratie, celle que nombre de gens d'affaires emprunteront volontiers. Il s'agit d'une tendance qui se retrouve jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

L'analyse de la petite propriété fait émerger une autre image de la Nouvelle-France : celle d'une contrée où la terre est sur-abondante et où il y a peu d'hommes. En 38 pages, le professeur Trudel parvient à énumérer tous les propriétaires de terres de la vallée du Saint-Laurent. Dans son examen de la petite propriété foncière, il distingue deux zones : la ville et la campagne. Dans les villes, à part Québec où certaines familles accaparent une forte portion du sol, le clergé en occupe 13% et la bourgeoisie constitue 52% des censitaires. Sur les 189 censitaires urbains qui détiennent 3/4 d'arpent en moyenne, 150 ont une terre à la campagne, ce qui veut dire que, dans les environs des villes, la propriété foncière, même en 1663, n'est pas aussi dénuée de valeur, au moins dans l'esprit des gens de l'époque, qu'on pourrait le croire. Cette observation est confirmée par l'attitude des seigneurs. Car la campagne n'est pas uniforme et deux zones très distinctes y existent. Lorsque les seigneuries sont situées près des villes, les seigneurs distribuent la terre avec parcimonie : entre 10 et 40 arpents. Plus loin, ils sont généreux et l'étendue moyenne des terres dépasse le plus souvent 150 et 200 arpents. Dans le district de Québec où le peuplement est plus avancé, l'étendue moyenne des terres, en incluant les environs de la ville, est de 251 arpents. Dans le district des Trois-Rivières, cette moyenne est de 122 arpents alors qu'à Montréal elle n'est que de 28 arpents. Tout cela suggère que les seigneurs suivent une stratégie qui déjà comporte des mobiles économiques : ces petites unités agricoles sont à moyen terme insuffisantes et le paysan sera forcé d'agrandir son lot. Ce sont là des impressions qui se dégagent des chiffres produits par le professeur Trudel.

Nous sommes conscients de n'avoir pas épuisé toute la substance de ces trois volumes. Le professeur Trudel a mis en place un appareil statistique dont l'importance est capitale pour les travaux d'histoire sociale. Son *Terrier*, par exemple, est un premier pas indispensable pour qui veut étudier sérieusement les mouvements de la propriété foncière du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Nous nous sommes demandé cependant comment le professeur Trudel aurait pu planifier son analyse d'un volume à l'autre de façon à éviter les trop nombreuses répétitions qui enlèvent de la densité à une œuvre qui impressionne par sa solidité.

Fernand OUELLET,  
*Université d'Ottawa.*

\* \* \*

L. DECHÊNE. — *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris-Montréal, 1974. Collection « civilisations et mentalités » dirigée par Ph. Ariès et R. Mandrou.

*Habitants et marchands de Montréal* est un livre à la fois fascinant, stimulant, diront certains, partial, diront d'autres, irritant et, à bien des égards, désappointant. Incontestablement, ce livre traite d'un problème fondamental, déjà aperçu par nombre d'historiens, qui

est celui de l'émergence progressive au cours du XVII<sup>e</sup> siècle d'une société organisée et comportant dès le début du siècle suivant un degré de stabilité assez élevé au plan des structures. A ce niveau, l'étude de L. Dechêne pourrait par son approche avoir valeur de modèle pour l'analyse de toutes les nouvelles sociétés coloniales. Nous pensons ici au Haut-Canada. Dans cette perspective extrêmement fructueuse, le rôle de l'historien est de démêler au cœur d'une évolution qui peut, à première vue, sembler anarchique, ce qui est temporaire et ce qui est permanent, de distinguer ce qui est durable de ce qui est transitoire et s'envole. Cette attention aux cristallisations sociales est une tâche complexe et difficile qui exige une approche globale, une méthodologie sûre, une documentation compréhensive et, à son défaut, une bonne dose de prudence et d'authenticité modeste.

Dans son étude, L. Dechêne utilise cette approche totale qui a fait ses preuves ici et ailleurs: celle mise au point et bien rodée par les historiens français de l'*École des Annales* auquel elle ajoute une légère touche marxiste. C'est cette approche qui lui permet d'intégrer avec assez de succès la plupart des aspects du développement de la société en une explication cohérente et, sinon souvent contestable, du moins attirante. Disons cependant que, pour donner tous ses fruits, cette approche, quoi qu'en dise l'auteur à propos de sa démarche structurale, doit s'appuyer sur un cadre quantitatif élaboré, sur une documentation extensive et diversifiée. Dans le livre de L. Dechêne, l'absence d'appareil quantitatif étendu, aux séries étalées sur un assez grand nombre d'années, rend difficiles les projections à long terme et une évaluation correcte des témoignages des contemporains. Parce que, au surplus, son étude se limite à la région de Montréal qui est alors la moins développée, le problème de la généralisation à l'échelle de la Nouvelle-France devient délicat. Bien plus, en concentrant sa recherche principalement sur les documents notariés, surtout sur les inventaires après décès, L. Dechêne hérite d'une complication supplémentaire: celle de la généralisation à l'échelle du milieu montréalais lui-même. D'ailleurs elle-même admet la fragilité de ses sources et, à bon droit, soulève la question de la représentativité des individus rejoints par les inventaires après décès. En procédant prudemment et en évitant les généralisations à outrance, l'auteur aurait pu surmonter ces écueils et produire un livre qui serait devenu un classique de l'historiographie canadienne. Mais, oubliant trop souvent les limitations imposées par ses sources, elle s'est trop souvent engagée dans une polémique stérile, parfois justifiable, souvent mal menée au point de devenir une source de confusion et, à l'occasion, simplement déloyale.

Le livre de L. Dechêne qui célèbre presque avec passion la naissance d'une paysannerie, s'ouvre sur trois chapitres consacrés à la population. Le premier y traite de la population indigène, contient des informations fort intéressantes sur la foire de Montréal où les Indiens viennent au XVII<sup>e</sup> siècle écouler leurs pelleteries, et sur les indigènes vivant à proximité des établissements français. Mais, dans une perspective structurale et à long terme, la présence de l'Indien, qu'il soit aux portes de la ville, établi près des colons ou qu'il soit dans l'ouest, pose des questions fondamentales: celle de la perception que le colon de la vallée du Saint-Laurent a de l'espace et de ses habitants et celle de la rencontre des cultures, sources d'emprunts, d'échanges de toutes sortes et de subtiles influences en dépit des rapports de dominants et de dominés. Pendant deux siècles, le commerce des fourrures est l'activité commerciale principale qui suscite des explorations, des entreprises et des investissements militaires et multiplie pour toutes sortes de raisons, même religieuses, les contacts entre indigènes et Blancs. L'intendant Duchesneau, au moment où la foire de Montréal existe toujours (p. 175), évalue le nombre des hommes qui circulent dans les bois entre 500 et 800; en 1785, un siècle plus tard, 2428 hommes partent pour l'ouest et ce nombre s'élève à plus de 3000 vers 1790. Les structures, c'est le long terme. C'est cette situation durable, sans doute marquée à cause de la forte croissance démographique par un amenuisement progressif de l'emprise de l'ouest, qui définit l'intensité de la présence de l'ouest dans l'esprit des individus et celle des rapports entre les cultures. Ce sont les conséquences multiples de ce contexte qu'il importe d'explorer. L. Dechêne reconnaît le drame des indigènes, en signale la nature; mais, très vite, elle oriente, sans rien apporter de vraiment neuf au débat, la discussion contre

ceux qui ont pu déceler (p. 20) une certaine influence indienne sur les habitants de la Nouvelle-France. Elle appelle l'œuvre de Marcel Giraud sur les Métis à sa rescousse: « la colonie de la vallée du Saint-Laurent n'a jamais subi l'influence de la société indigène au point d'abdiquer sa propre culture ». C'est ainsi que le débat dévie et prépare une conclusion joliment tournée qui escamote le problème: « Si, comme nous le croyons, la plupart des colons ont traversé les mers pour échapper à la misère et mettre fin à l'errance, l'image de ces Indiens qu'ils dominent, l'image qui naît de contacts normaux et réguliers, peut-elle avoir valeur de modèle et déterminer le caractère d'une paysannerie en voie de formation? » (p. 42). C'est ce que nous appelons une polémique stérile autour d'une question complexe et qui, peut-être, n'a d'autre but que de démontrer la pureté de la tradition paysanne, si ce n'est de la race. Tout cela est à reprendre.

Les deux chapitres suivants analysent un phénomène non moins capital: c'est à l'échelle de la Nouvelle-France le passage du stage de l'instabilité démographique à une structure plus aisément reconnaissable. Mais comment rejoindre adéquatement les immigrants de l'extérieur, les départager en catégories, apercevoir ceux de l'intérieur, déterminer les instables de toutes teintes, isoler les éléments stables pour ensuite être en mesure de cerner la structure et déceler les tendances à long terme? L. Dechêne s'est employée avec soin à saisir la signification de l'immigration. D'abord l'immigration féminine contribue à combler l'écart entre les effectifs féminins et masculins pendant que l'immigration, prise dans son ensemble, devient une composante de moins en moins capitale de la croissance démographique. Parmi les immigrants montréalais, les familles complètes sont peu nombreuses et l'immigrant se recrute surtout parmi les engagés et les militaires. En dépit des abandons et des départs, ce sont eux, à l'instar de ceux qui les avaient précédés, qui forment le noyau de la paysannerie qui s'étend autour et au loin de la ville. Ces éléments, dit-elle, pauvres, errants, dont les antécédents sociaux sont incertains et qui viennent de l'ouest de la France, non des régions céréalières, qui vont par la suite pratiquer en Nouvelle-France une agriculture fondée sur le blé, sont à l'origine de nos traditions agricoles. L. Dechêne, pour soutenir sa thèse sur le niveau raisonnablement moderne des pratiques agricoles de ces cultivateurs pour la plupart improvisés, dira que l'agriculture, « c'est un métier qui s'apprend (p. 329) ». Mais à quel prix? Nous y reviendrons. Parmi les immigrants, d'autres éléments plus urbains, de condition sociale moyenne dans leurs groupes respectifs, modestes quant à la fortune, viennent former la bourgeoisie et grossir quelque peu la noblesse.

C'est à partir d'une vue quantitativement imprécise de l'immigration, d'informations partielles sur les autres éléments de la population et à partir d'une méthodologie mise au point pour l'analyse d'un contexte démographique relativement *stable* que L. Dechêne tente de déterminer les traits de cette population *instable*. De plus, au cours de la période 1687 à 1700, trois violentes épidémies viennent gonfler la mortalité et rendre la situation plus confuse. Les statistiques provenant des registres plus ou moins bien tenus des naissances, des mariages et des sépultures, qu'elle a accumulées, ne peuvent telles qu'elles être traduites en taux significatifs parce qu'elles ne peuvent être mises en rapport avec une grande inconnue: la population réelle. L. Dechêne est consciente jusqu'à un certain point de ce problème lorsqu'elle parle de natalité, de nuptialité et de mortalité, lorsqu'elle s'interroge sur certains chiffres du démographe J. Henripin. Sa recherche sur le sous-enregistrement des décès provient tout autant du besoin de normaliser le taux incroyable de 1,60% pour la période 1676-1685 que d'une remarque faite par H. Charbonneau à propos du recensement de 1666. Utilisant le tableau 13, p. 117 de son livre, nous donnons ici les taux qu'elle n'a pas calculés et ceux de la mortalité corrigée, parce qu'ils expriment bien ce problème qui n'a pas été abordé de front et systématiquement par L. Dechêne.

Ces taux aberrants peuvent-ils servir à une analyse valable des trois composantes de la croissance naturelle? Les taux de nuptialité ne sont pas indiqués mais ils sont certainement tout aussi étonnants. L. Dechêne n'utilise pas ces données pour parler de la natalité, crainte « de sombrer dans le ridicule (p. 111) ». Comment a-t-elle pu après cela accepter des taux moyens de 4,8% et de 3,6%, mortalité pendant deux décennies, parler de la place de la

	1676-1685	1686-1695	1696-1705	1706-1715
	%	%	%	%
taux de natalité	5,2	8,0	6,8	5,6
taux de mortalité	1,6	4,2	3,0	2,8
taux de mortalité corrigée	2,4	4,8	3,6	3,2
croissance	3,6	3,8	3,8	2,8

mort dans la société en se demandant si elle était en présence d'une crise démographique de type ancien (p. 119)? Naturellement, sa conclusion est négative! L'instabilité de la population montréalaise est telle que ces chiffres ne signifient rien: on peut même hésiter à apercevoir un commencement de stabilité vers 1706. La clarification de ce contexte démographique obscur nécessite en premier lieu une distinction entre la ville et les campagnes. Car, dans une perspective à long terme, il faut bien penser que la normalisation de la croissance dans les localités rurales suit également une période d'instabilité attribuable à l'immigration. Les chiffres que nous avons sur la paroisse de Sorel illustrent bien notre propos: la période d'instabilité, la première à très long terme, dure de 1669 à 1731 et le pourcentage des décès par rapport aux naissances est de 28%. Naturellement, les taux de natalité, de nuptialité et mortalité, à moins d'avoir une certitude quant à la population réelle, expriment uniquement cette instabilité démographique. Vers 1731, les effets de cette immigration de jeunes couples sont résorbés et, dès lors, une certaine stabilité est acquise: le pourcentage des décès par rapport aux naissances est de 49% pour la période 1731 à 1820. L'évolution de la zone urbaine de Montréal est différente et le changement réside non dans la conquête de la stabilité mais dans la mise en place d'une nouvelle forme d'instabilité. Les gens partent et arrivent toujours mais le bilan est, semble-t-il, en faveur du départ de jeunes éléments. Peut-être observe-t-on l'apparition de taux différentiels de mortalité pour la ville et pour la campagne! Entre 1795 et 1805 (cette structure n'est pas nouvelle), le pourcentage des décès par rapport aux naissances est de 72% dans la ville de Québec. L. Dechêne, après d'autres historiens, parle de ce décalage entre la croissance des villes et celle des campagnes et elle l'attribue à l'absence d'industrie (p. 122). En réalité, cet écart provient à la fois du commerce des fourrures, pauvre instrument d'urbanisation, qui emploie une main-d'œuvre en partie rurale et à la grande abondance de terres. Ce mouvement ne sera même pas entravé par l'apparition du commerce du bois. Ce phénomène de la ruralisation progressive de la société dont les implications sont nombreuses, ne retient pas suffisamment l'attention de L. Dechêne qui aurait alors compris que la montée à long terme de l'analphabétisme (p. 96) en est d'abord l'expression.

Cette analyse démographique qui manque pour le moins de rigueur, sous-tend une thèse qui n'est pas nouvelle mais qui est exprimée ici avec une rigidité unique: celle du cloisonnement entre le secteur agricole, fondement de la vie paysanne, et le commerce des fourrures qui sert de support à la bourgeoisie coloniale et à ceux qui en dépendent directement. L'interprétation que l'auteur donne du mouvement saisonnier des mariages et des conceptions (p. 110, p. 113) émerge de sa thèse et non de la statistique produite. Rien dans ces chiffres, surtout qu'elle n'a pas la nuptialité réelle, ne démontre que le commerce des fourrures n'avait pas un impact sur l'âge au mariage et sur les mariages. D'ailleurs L. Dechêne parlera (p. 225) de la proportion élevée des célibataires parmi les voyageurs et les engagés pour la traite et affirmera que leur âge moyen au mariage est le même que les autres mariés. De plus, la concentration très grande des mariages en septembre octobre et novembre ne pose de problèmes sérieux ni au fils de cultivateur, qu'il reste sur la ferme ou aille dans l'ouest, ni à la jeunesse urbaine. Le commerce des fourrures a des implications similaires à celles qu'aura l'exploitation forestière: les fréquentations sont courtes en général dans cette société et il n'est pas rare de voir un jeune marié (dans ce cas, *on ne fait pas de noces*, comme on dit) partir le lendemain de son mariage ou presque pour l'ouest ou pour les chantiers. Quant au mouvement des conceptions, il est assez bien réparti sur toute l'année pour rendre compte de toutes les situations, même des mouvements d'une population « instable ».

La thèse de la compartimentation étroite de l'économie entre, d'une part, une agriculture qui « se développe à son propre rythme (p. 183) » et, d'autre part, un commerce des fourrures qui « se déroule en marge du pays qu'il traverse », progresse dans les deux chapitres consacrés au commerce. Même si L. Dechêne avertit qu'il serait exagéré de poser le problème en termes aussi nets, toute sa démonstration tend à faire ressortir l'étanchéité fondamentale de ces deux univers et à minimiser l'impact du trafic des pelleteries sur la vie rurale. Il est vrai qu'elle raconte que le marchand Monière recrute 28% de ses clients parmi les artisans et les habitants, que des voyageurs désabusés prennent des terres, que des fils de paysans, en petit nombre bien sur (!), vont dans l'ouest, que des marchands achètent de petites quantités de produits agricoles; mais rien de cela ne laisse prévoir pour l'avenir la multiplication de ce genre de rapports entre les deux secteurs de l'économie. Les historiens qui ont osé parler de ces questions en fonction de cette perspective évolutive sont remis à leur place: qu'il s'agisse de thésaurisation, de monnaies étrangères et de participation des habitants à la traite, le jugement de L. Dechêne est tranché: « la masse des habitants ne participe plus à la traite et ne possède pas de fourrures (p. 134) », « Les campagnes comptaient bien peu de créanciers et certainement aucun thésauriseur (p. 140) ». Pourtant la thésaurisation est un phénomène qui peut exister même dans les économies les plus limitées et l'usurier de campagne est un personnage familier dans les économies peu développées. Nous ignorons si ces espèces sont inexistantes à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, mais il n'est pas besoin de chercher systématiquement pour les découvrir par la suite: à sa mort, en 1760, Abraham Arseneault, de St-Michel, laissera 1100 livres en argent, dont 41 piastres, et 2168 livres en ordonnances. En 1762, Frs Asselin, de Ste-Famille, laissera en héritage deux maisons, deux terres, 1200 livres en ordonnances et en cartes et 1100 livres de *dettes actives*. La même année, G. Aubin, de St-Pierre, lègue 4600 livres en argent et 2000 livres de dettes actives payables en différentes monnaies, dont des piastres. Dernier exemple, J. Rocheron, de St-Augustin, qui possède cinq terres, cède à ses héritiers 7089 livres en ordonnances, 2590 en cartes et 283 livres en numéraire, dont 27 piastres. Il est certain que les historiens ont raison et que L. Dechêne a tort. Car celle-ci généralise à l'échelle de la Nouvelle-France et cherche à déceler les tendances à long terme.

Nous touchons à nouveau à la difficulté de cette thèse qui exagère le cloisonnement de l'économie et, bien davantage, l'immobilisme du secteur agricole. L'analyse de L. Dechêne repose d'abord sur les inventaires après décès, les contrats passés devant notaire et sur la comptabilité d'un seul marchand. Tout cela est important et lui a permis de bien cerner la taille de ces petits et moyens marchands qui ont les yeux rivés sur l'ouest mais qui entretiennent des rapports avec la métropole, les marchands et les administrateurs de Québec. Il est certain qu'il manque une statistique sur le mouvement des pelleteries et qu'il y aurait un grand avantage à apercevoir en plus ce commerce de Québec non seulement au niveau des entreprises, de leurs dirigeants officiels ou non, mais au niveau des plus petits. Car le commerce des fourrures ne se pratique pas seulement dans l'ouest. Le seul examen de l'inventaire après décès de C. Aubert de la Chesnaie, mort en 1702, indique de multiples façons l'importance du commerce des pelleteries dans la capitale. D'autres inventaires de marchands montrent que l'activité commerciale ne se confine pas exclusivement au trafic des pelleteries. Les rapports entre la ville et la campagne semblent y avoir des tonalités différentes et comporter plus de transferts significatifs d'un secteur à l'autre.

Cette pondération régionale, L. Dechêne a tenté de la faire à propos de la participation des habitants à la traite des pelleteries en recourant aux contrats notariés. Elle a ainsi retracé les noms de 448 voyageurs et de 220 engagés qui vont une ou plusieurs fois dans l'ouest et elle soumet ces chiffres à une analyse minutieuse. Dès lors, elle conclut: « En somme, pour les deux tiers de la population coloniale occupant la majeure partie du territoire en valeur, la traite des fourrures est loin d'être une activité normale et coutumière. Ce n'est que très exceptionnellement qu'un paysan quitte l'île d'Orléans ou la côte de Beauport pour s'aventurer aux Outaouais et dans bien des côtes plus reculées, ces absences sont un phénomène inconnu. La course des bois comme facteur déterminant du caractère de ce peuple

nous apparaît comme une hypothèse plus que fragile» (p. 221). Même si ce pourcentage de 33% pour la colonie, plus fort à certains endroits et plus faibles à d'autres, semble significatif, ces chiffres nous font un peu penser au recensement de 1784 qui fait état de 500 personnes absentes au moment où il y a près de 2500 hommes partis pour l'ouest. Les inventaires après décès que nous avons copiés, laissent, si on est attentif à tous les indices ayant trait aux modes d'existence, une impression différente. Pour Montréal, nous n'en avons que deux concernant des habitants. N. Millet est cultivateur, charpentier et a deux peaux de chevreuil (ce sont les dernières mais pas les premières) lorsqu'il meurt en 1676. P. Chesne dit Saintonge meurt en 1700: il possède une terre qu'il cultive sur laquelle il doit encore 600 livres, doit à Lemoine 100 livres de rente annuelle constituée, perçoit 100 livres de rente annuelle constituée pour une maison et un emplacement situés rue Notre-Dame, possède du castor pour une valeur de 1200 livres, dont 760 livres sont affectées à la construction d'une maison sur sa terre. Enfin, il avait prêté des marchandises d'une valeur de 800 livres remboursables en castor à P. Auzon, voyageur. Qui est-il? Cultivateur, voyageur, équipeur ou rentier! Son inventaire après décès signale une armoire de noyer, une table «à pied tourné», de l'argenterie et un moulin à poivre. Sur l'île d'Orléans, J. Alarie, mort en 1673, a une terre, une peau de chevreuil, un fusil. Sur la côte de Beaupré, B. Voyer, décédé en 1703, est cultivateur, bien armé, possède des souliers sauvages, des raquettes, un manchon de loutre, une peau de loup-marin, un collier de cheval mais pas de cheval (?) et son habillement n'est pas des plus modestes. A. Lauzon, G. Albert, mort en 1710, semble avoir eu le même style de vie: la seule différence est qu'il possède une peau de bœuf des Illinois, quatre fers à cheval mais pas de cheval (?). La situation nous semble plus complexe que celle décrite par L. Dechêne.

Lorsque L. Dechêne décrit les conditions du voyage dans l'ouest (p. 130), elle mentionne 30 portages, 50 déchargements et rechargements, parle de canots qui, avant 1715, transportent trois hommes et 1000 livres pesant de fret, de canots qui, après 1715, mesurent de 30 à 40 pieds et transportent à l'aide d'un équipage de quatre ou cinq hommes jusqu'à 3000 livres de fret. Il est bien évident que les informateurs de L. Dechêne font erreur sur le nombre d'hommes nécessaires à la manœuvre et à l'acheminement de la charge dans les portages. Lorsque, plus loin, elle aborde la même question (p. 227), elle mentionne une charge de 200 lbs par homme sans compter le canot. Ce sont les effectifs de l'équipage qui sont sous-estimés dans ces descriptions. Si on s'en fie au Tableau 15 (p. 512) sur le mouvement des départs pour l'ouest, il n'y aurait eu (en assumant un équipage de 5 hommes par canot portant 1000 livres de marchandises) pas plus de 12 canots allant dans l'ouest chaque année entre 1708 et 1711. Si on suppose une moyenne de 8 hommes par canot (des gros et des moyens) pour les années de transition de 1713 à 1717, le nombre annuel de canots serait de 15. À la lumière de ces chiffres, les dirigeants de la colonie n'avaient certes pas raison de crier aussi fort contre la course des bois et ses conséquences! Que dire alors de l'à-propos de la politique et des investissements militaires de la France? Nous sommes convaincus que les chiffres avancés par L. Dechêne ne traduisent pas la situation réelle.

La troisième partie de ce livre, formée de six chapitres, concerne les campagnes qui, selon l'auteur, «se développent en retrait de l'économie de marché» (p. 230). L'étude de la seigneurie de l'île de Montréal qui amorce l'analyse de la question des terres, est particulièrement bien menée: cette seigneurie évolue d'une façon assez semblable à celle de la seigneurie française de l'époque et les seigneurs, compte tenu des circonstances locales, paraissent fort attentifs à leurs droits et à leurs intérêts. Les premières concessions de terres aux habitants paraissent fort petites, de 15 à 30 arpents, comme si les seigneurs avaient voulu faire entrer de force la terre dans le circuit commercial. Il est évident que des lots d'une telle étendue ne pouvaient constituer des unités agricoles viables. Au sujet du paysan ainsi pourvu, L. Dechêne dit: «S'il tarde davantage, cette terre à peine grattée et annuellement ensemençée cesse de rendre (p. 273)». Les seigneurs se rendent compte de cette situation et ils se montrent avec le temps un peu plus généreux dans les octrois ou, parfois, consentent des suppléments de terre aux habitants. Le paysan, quant à lui, n'a pas le choix: il lui faut agrandir sa terre en faisant appel aux seigneurs ou en achetant des parcelles de voisins ins-

tables ou mal en point. Ainsi, en 1698, l'étendue moyenne de la terre est de 48 arpents, de 71 arpents en 1731 et de 74 en 1781 (p. 268). Poussons plus loin l'enquête afin d'éclairer davantage le problème: en 1831, l'étendue moyenne des terres dans la paroisse de Montréal est de 93 arpents chez les cultivateurs francophones et de 126 arpents chez les cultivateurs anglophones. Ce mouvement du regroupement de la terre, dicté d'abord par le besoin d'édifier des unités viables, est plus tard à certains endroits nécessité par des considérations économiques. D'ailleurs il s'accompagne, ainsi que L. Dechêne le montre fort bien d'une absence de subdivision des héritages. La terre est abondante. Ce n'est pas à ce niveau que se situe le problème qui émerge lorsque l'auteur entreprend de généraliser, de projeter et d'exposer ses thèses sur l'égalitarisme paysan et sur l'absence de morcellement de la propriété foncière du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours.

À propos de cette question du morcellement, L. Dechêne écrit: «Ceux qui parlent de morcellement n'oublient qu'une chose: regarder les campagnes québécoises d'aujourd'hui... et qui connaît tant soit peu les dimensions des concessions originelles ne peut que constater...» (p. 295). Il est clair que L. Dechêne ne sait pas les dimensions originelles des terres en dehors de Montréal. Le *Terrier* de 1663 de Marcel Trudel prouve l'existence de deux zones dans les campagnes: l'une, qui inclut les environs de Montréal, de Québec et des Trois-Rivières, est faite d'unités très petites, en fait déjà morcelées, où le paysan n'a d'autre choix dans un premier temps que de regrouper la terre, ce qui est loin d'être la fin de l'histoire; la seconde zone, plus éloignée de la ville, est faite de propriétés plus étendues et, là, les seigneurs vont sans doute avec le temps réduire les quantités de terre accordées à chaque individu de façon à parvenir à une concession à peu près typique variable selon le temps. Dans cette zone qui recouvre les trois districts, le regroupement ne sera pas nécessaire parce que les habitants auront ce qu'il faut et même davantage. Le tableau suivant indique que la propriété foncière n'est pas vouée à l'immobilité, ne se répartit pas également entre les individus et qu'elle est sujette à des mouvements qui engendrent l'inégalité et qui tantôt assurent la primauté du regroupement et tantôt déterminent le morcellement.

*Distribution des terres*

<i>arpents</i>	<i>Beaupré et Orléans (1663)</i>		<i>Beaupré (1831)</i>	<i>Orléans (1831)</i>
50 et moins	16	7%	41%	52%
51-100	17	7%	13%	15%
101-200	52	23%	15%	27%
201 et plus	141	62%	29%	3%

Il est clair que les historiens qui ont parlé de morcellement de la terre pour la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ne se sont pas contentés de regarder ce phénomène «à vol d'oiseau». Le jour où la pression démographique s'installe sur le territoire québécois, un mécanisme classique se déclenche en dépit même des efforts des paysans pour maintenir des unités viables: le morcellement de la terre s'accompagne de l'accumulation d'un prolétariat rural et de l'émigration. Il s'agit en somme d'un processus similaire à celui observé par Le-Roy Ladurie dans ses *Paysans du Languedoc*. Ainsi, la côte de Beaupré et l'île d'Orléans sont parmi les plus anciens lieux d'émigration, des endroits privilégiés de résistance au morcellement, ce qui n'empêche pas non plus avec le temps la formation d'un prolétariat rural en quête de terres: les journaliers y constituent, en 1831, 21% et 4% respectivement des chefs de famille. En 1831, 51% des propriétaires de terres et, peut-être 70% des parcelles, du district de Montréal sont dans la catégorie des 50 arpents et moins. Ce processus se continue jusqu'au jour où une nouvelle phase de regroupement devient possible. En fait, la thèse de L. Dechêne sur le règne de l'égalité parmi la paysannerie ne se vérifie pas et sa thèse selon laquelle l'absence de pratiques agricoles collectives expliquerait l'absence de morcellement, ne tient pas.

L. Dechêne consacre deux chapitres à l'habitant au travail. C'est tout le problème des pratiques agricoles, des rendements et de la commercialisation de l'agriculture qui est sou-

levé et reposé selon la technique propre à L. Dechêne. Le point de vue des historiens qui ont parlé de ces questions est souvent déformé. Ainsi il n'est pas exact de dire que les historiens qui ont parlé de l'absence de rotation des cultures se sont uniquement appuyés sur un texte de P. Kalm. Il est bien d'autres textes que celui-ci pour la période précédant la crise de l'agriculture traditionnelle. Après 1800, les enquêtes sur le système agricole se multiplient au rythme de la crise et leurs résultats sont confirmés par les rapports annuels des sociétés d'agriculture. Il n'est pas vrai non plus que les recensements qui indiquent le niveau de la production et que L. Dechêne utilise plus souvent qu'à son tour, soient sans valeur. Les recensements, malgré leurs lacunes, permettent de se former une image et de la voir évoluer dans le temps. En 1831, le recensement n'est plus seulement au niveau de la province, de la seigneurie, de la paroisse, il touche tous les individus. L. Dechêne affirme la supériorité à cet égard des inventaires après décès et des baux après avoir déclaré que ces documents ne rejoignent que certaines catégories d'individus. Comment croire qu'on puisse à partir d'un nombre limité de documents de cette nature, tous réunis pour le XVII<sup>e</sup> siècle, se prononcer sur l'évolution du système agricole pendant plusieurs siècles. Il est plus logique de penser que l'inventaire après décès et les baux peuvent servir à nuancer le recensement lorsque celui-ci n'est pas détaillé. Un exemple éclairera ce point de vue. En partant de 82 inventaires après décès pour le district de Montréal, L. Dechêne évalue la fortune paysanne entre 1000 et 3000 livres. Nos chiffres à partir de 55 inventaires après décès pour le district de Québec indiquent que 35 habitants sur 55 ont une fortune inférieure à 1000 livres et que seulement 6 habitants à leur mort valent plus de 2000 livres. Est-ce que le paysan québécois serait plus pauvre que celui de Montréal? Nous pensons que la représentativité de ces deux échantillons est ici en cause. D'ailleurs les inventaires après décès posent d'autres questions. Ainsi, lorsque L. Dechêne (p. 319) veut montrer que les intendants qui déplorent le goût des habitants pour les chevaux, ont tort, elle dit: «l'animal n'apparaît encore qu'exceptionnellement dans les inventaires avant 1709.» La chose se vérifie aussi dans le district de Québec. Mais une lecture attentive des inventaires révèle que très souvent le cheval n'est pas énuméré, alors que l'inventaire mentionne un harnais, des fers à cheval, des colliers, des carrioles. D'ailleurs le prix du cheval n'évolue pas différemment de celui du bœuf, animal de trait, et des porcs. Peut-être les intendants avaient-ils raison?

Ces immigrants qui viennent prendre des terres et que L. Dechêne décrit comme des individus errants, misérables, sans occupation connue et originaires du bocage, vont pratiquer une agriculture basée d'abord sur le blé et, ensuite, sur l'avoine et les pois. On pourrait croire qu'en raison de leurs antécédents, ils auraient très souvent des difficultés à s'adapter à leur métier d'agriculteur. Pas du tout, affirme L. Dechêne! Ils paraissent même raisonnablement inventifs. Ceux qui louent des terres aux colons exigent que ceux-ci pratiquent la rotation des cultures, ce qui, contrairement à ce que prétend L. Dechêne, signifie qu'ils tentent, peut-être en vain, de se prémunir contre les habitudes courantes. Les bailleurs exigent aussi que les fermiers ou métayers répandent le fumier des animaux sur leurs terres. Dans ce cas, ils se heurtent à l'habitude déjà acquise de jeter le fumier à la rivière ou de l'abandonner dans un coin. Encore là, L. Dechêne a une explication qui, en réalité, n'en est pas une: les cultivateurs n'engraissent pas leurs terres, dit-elle, parce qu'ils ont peu d'animaux. Nous ne voyons pas pourquoi un plus grand nombre d'animaux aurait pu modifier une telle habitude. L'accroissement du cheptel au XVIII<sup>e</sup> siècle et, surtout, après 1820, ne résout absolument pas ce problème. Il semble que L. Dechêne a mal lu Goubert qui explique que les terres sont mal engraisées dans les régions où prédomine le blé parce qu'il y a peu d'animaux à ces endroits. Le problème n'est pas le même.

C'est en partant d'informations parcellaires que L. Dechêne aborde la question des rendements agricoles. Dès lors, un jugement sur l'ensemble devient impossible et il le serait tout autant si l'historien tentait de comparer les données de 30 inventaires et baux de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle avec le même nombre de données pour le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Prenons le cas du recensement de 1831 pour la seigneurie de Laprairie où le rendement moyen est de 7.6 minots à l'arpent, ce qui ne veut pas dire que tous les producteurs aient la même producti-

tivité: 66% des cultivateurs ont une productivité de 7 minots et moins, 23% ont une productivité qui se situe entre 8 et 12 minots alors que 11% seulement ont un rendement supérieur à 13 minots. Il serait dangereux de conclure à une productivité élevée ou basse à partir d'un échantillon non représentatif d'inventaires après décès. En dénonçant comme elle le fait les recensements, L. Dechêne élimine sans raison suffisante un point de repère important dans le temps et dans l'espace. Elle termine sa discussion par un cliché: « À toutes les époques, il y a eu de mauvais et de bons cultivateurs et tout indique que ceux-ci deviennent relativement plus nombreux quand la conjoncture est favorable » (p. 330). Le problème n'est pas là puisqu'il s'agit, dans une perspective à long terme, d'évaluer un système agricole et de voir comment il s'est par la suite adapté à la commercialisation du blé et pourquoi, plus tard, il perdra toute compétitivité. Après 1800, le producteur canadien-français sera de plus en plus dans l'impossibilité de concurrencer sur les marchés extérieurs et sur le marché local le producteur américain et haut-canadien qui envoie ses produits par le Saint-Laurent et le producteur anglophone établi dans le Bas-Canada. Les chiffres sur les rendements dans la paroisse de Montréal en 1831 sont significatifs à cet égard.

*Rendements: paroisse de Montréal (1831)*

<i>Minots par arpent</i>	<i>Francophones</i>	<i>Anglophones</i>
12 et moins	81 69%	21 32%
13 et plus	36 31%	43 68%

Il est faux de prétendre, ainsi que L. Dechêne le déclare (p. 338, n. 40, p. 329), que nous avons concentré notre étude de ces problèmes sur les mauvaises récoltes et que nous avons d'abord expliqué ce système agricole en termes psychologiques et culturels. Nous avons montré comment ce paysan canadien-français d'Ancien Régime s'est adapté entre 1760 et 1802 à la demande extérieure et nous avons expliqué sa réponse non par un changement des techniques mais par l'abondance des terres et la possibilité d'accroître les défrichements. Nous avons étudié cette agriculture traditionnelle selon tous ses aspects et les facteurs psychologiques interviennent vraiment lorsqu'il s'agit de rendre compte de la crise que traverse ce système agricole entre 1800 et 1850. Il n'est pas possible de dire deux siècles et plus d'histoire agricole à partir de quelques baux et inventaires après décès du XVII<sup>e</sup> siècle. En insistant comme elle le fait sur le peu de valeur de la terre et sur le repli sur l'agriculture vivrière (situations valables à court terme), L. Dechêne se trouve finalement à perdre contact avec une approche évolutive qui est celle de la mise en valeur difficile mais progressive. Tout cela se reflète dans son analyse de la structure sociale.

La dernière partie de ce livre a trait à la structure sociale et aux institutions. C'est peut-être dans cette série de chapitres que l'auteur éprouve le plus de difficulté à démêler le transitoire et le durable. La structure qu'elle décrit est bien celle d'une société d'Ancien Régime. Mais on dirait qu'en dehors de la tradition paysanne, elle est en voie de disparaître. Certes l'accent est mis sur la présence de la noblesse: les privilèges dont elle jouit sont mentionnés, son rôle militaire est mis en évidence et sa participation au commerce des pelleteries est reconnue; par contre, ses rapports avec la propriété seigneuriale sont nettement sous-estimés de sorte que L. Dechêne peut pratiquement annoncer la disparition de ce groupe au moment de la conquête de 1760. L'étonnante résistance de cette noblesse au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, après qu'elle eut perdu ses avantages dans le commerce des fourrures, prouve toute la signification de la propriété seigneuriale dans cette survie. Ces messieurs De St-Ours, dont L. Dechêne parle (p. 384), sont toujours seigneurs en 1837 et maintiennent leurs prétentions nobiliaires. Ce monsieur Juchereau de St-Denis, qui est allié à une famille noble, qui est lieutenant du roi à Montréal et est actif dans le commerce des pelleteries, appartient à une famille qui apprécie la propriété seigneuriale à sa juste valeur. Les Juchereau Duchesnay, alliés aux De Beaujeu, allaient même cumuler la propriété seigneuriale. Il suffit de lire l'inventaire après décès de A. Juchereau en 1772 pour le comprendre. En 1784, le seigneur de Beauport, de Gaudarville, de Menil et de St-Roch a

un revenu annuel de plus de 20 000 livres françaises. Quand des nobles sont forcés de vendre leur dernière « cuiller d'argent » pour subsister, il ne manque pas de nobles et de bourgeois pour les acheter. L'inventaire après décès de Pinaud, marchand de Québec, comme celui de Jean Soulard en 1710, le prouve :

*Vente à l'encan de l'argenterie*

	<i>Prix estimé</i>	<i>Prix vendu</i>
Deux petits cadres représentant un prince et une princesse, vendu à Mme Varin	2 0 0	19 0 0
Deux chandeliers de cuivre argenté, à De la Gorgendière, négociant	2 10 0	4 10 0
Une équerre d'argent, à Taschereau, conseiller, le marc évalué à	53 0 0	67 0 0
Une écuelle d'argent, à Lacroix, marchand, le marc à	53 0 0	80 0 0
Six cuillers et six fourchettes d'argent, à Chevalier, maîtres d'armes, le marc à	48 0 0	71 0 0
Une cuiller d'argent, à Rollet, cabaretier, le marc à	48 0 0	86 0 0
Deux chandeliers d'argent, à Taschereau, conseiller, le marc à	48 0 0	80 0 0
Six cuillers et six fourchettes d'argent, à Sageau, le marc à	48 0 0	86 0 0
Une cuiller à ragoût, à Lafontaine, le marc à	48 0 0	86 5 0
Une mouchette, à Taché, marchand, le marc à	48 0 0	75 0 0
Deux salières, à Lafontaine, le marc à	48 0 0	60 0 0
Un gobelet, à Amiot, le marc à	48 0 0	87 0 0
Six cuillers, à Lapierre, cordonnier, le marc à	48 0 0	75 0 0

Il serait également facile de nuancer sérieusement le portrait que L. Dechêne trace de la bourgeoisie en alignant ainsi les inventaires après décès. La part du numéraire et des meubles dans la fortune serait probablement beaucoup plus significative qu'elle ne le dit. D'autre part, quand elle conclut que ces « marchands sont à l'échelle de l'activité qui les rassemble » (p. 488), il vient à l'esprit que très souvent la taille de l'économie, même dans des conditions difficiles, dépend aussi du dynamisme des milieux d'affaires. Il est certain cependant que L. Dechêne a exagéré le manque d'intérêt de cette bourgeoisie pour la propriété foncière, en particulier pour la propriété seigneuriale, et son manque d'attrait pour les valeurs aristocratiques. Sa vue a peut-être été obscurcie par les situations passagères ou par sa définition du secteur agricole. À long terme, les marchands, à mesure que l'agriculture se commercialise et que la propriété foncière acquiert de la valeur, achètent de plus en plus de seigneuries et, à ce niveau, les motivations économiques, parfois exclusives, n'éliminent pas dans un grand nombre de cas les motivations sociales. C'est de cette façon, autant que par les mariages, que des bourgeois en arrivent à joindre les rangs de l'aristocratie et à en prolonger l'existence. Sur cette question du rôle de la seigneurie en tant qu'instrument de promotion sociale, l'argumentation de L. Dechêne n'est ni étoffée ni convaincante.

L'image que L. Dechêne fait émerger de son analyse des campagnes dont le poids augmente continuellement, est centrée autour de l'*habitant*. Ce tableau est presque idyllique et touchant. Cet habitant traditionnel, pas pire qu'ailleurs, vit une expérience *égalitariste* que ce soit dans le cadre de la seigneurie, de la paroisse et de la famille, ses pratiques successorales respirent la générosité et n'engendrent, semble-t-il, jamais de conflits. Mais il est une réalité que l'auteur ne fait pas naître et contredit l'idée que « le temps nivelle la société rurale (p. 485) ». Même si la société se ruralise de plus en plus, le monde rural, sous l'effet de la commercialisation de l'agriculture, se diversifie de plus en plus au XVIII<sup>e</sup> siècle: présence des marchands dans les campagnes, la multiplication des villages, des artisans, tout cela appartient à un contexte à long terme qui engendre des inégalités même à l'intérieur du

groupe paysan. D'ailleurs les liens seigneuriaux sont loin de se relâcher. La société rurale tend à se stratifier et relègue cet égalitarisme au rang des figures de style. Également important ici, c'est l'insistance que L. Dechêne, à la suite de plusieurs historiens qui ne sont pas tous traditionnels, met sur la famille en tant qu'institution fondamentale. Les conséquences de cette situation, qu'on ne saurait masquer en parlant de *modernité*, sont peu explorées dans *Habitants et marchands de Montréal* mais elles sont capitales pour qui veut comprendre la lente évolution du Canada français.

*Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle* doit son importance à son approche globale et au fait que ce livre touche à la plupart des problèmes que se posent les historiens, ici et ailleurs, depuis une vingtaine d'années. Néanmoins cette œuvre comporte de très sérieuses lacunes méthodologiques qui proviennent sans doute du besoin qu'a l'auteur de réfuter mais aussi du petit nombre d'années consacrées à cette recherche et à sa maturation.

Fernand OUELLET,  
Université d'Ottawa

\* \* \*

JOHN J. MANNION. — *Irish Settlements in Eastern Canada: A Study of Cultural Transfer and Adaptation*. University of Toronto Department of Geography Research Publication no. 12, Toronto, University of Toronto Press, 1974.

This book is a specialized study of selected elements in the material culture of pre-famine migrants from the south and south-east of Ireland. They settled between 1810 and 1835 in rural communities in three provinces: on the Avalon Peninsula of Newfoundland; on the Barnaby river, a tributary of the Miramichi, in New Brunswick; and in three townships near Peterborough, Ontario. The cultural traits considered are settlement patterns and field systems; farm technology, tools and techniques; and farm houses and out buildings.

Despite the restricted nature of its subject, Dr. Mannion's book has a wider significance as a new approach to the reconstruction of pioneer living conditions. Historians have explored the literary record over many years. In Ontario, there is a tradition stretching at least from J.J. Talman's thesis "Life in the Pioneer Districts of Upper Canada 1815-1840" and Guillet's *Early Life in Upper Canada* in the 1930's to Kenneth Kelly's recent articles on wheat farming. *Irish Settlements in Eastern Canada* is based primarily on field work. Dr. Mannion has used his training as an historical geographer and as a student of Irish folk life to introduce the evidence of material survivals and of interviews and questionnaires designed to tap the folk memory and traditions of the older, male inhabitants of his communities. Such new evidence is particularly welcome in the case of poor Irishmen from the Catholic south, a class of settlers who frequently received short shrift from contemporary observers.

The organization of this book shows signs of being too close to the thesis from which it was written. While the survey of the literature of European ethnic group settlement in North America in Chapter 1 (Section 1 of the Bibliography) may have been necessary to justify a micro-study as the subject of a thesis, its isolation from the rest of the book is illustrated by the absence of further reference to any of the works described in either text or footnote. The literature and research techniques which Dr. Mannion apparently used, those of field studies in Ireland and of a smaller body of works touching on the material culture of rural settlements in Canada and the United States, are relegated, along with his own assumptions and methods, to a brief mention in the preface. The remaining chapters are topical. The homeland practice is described first, followed by Newfoundland, New Brunswick and Ontario, the area of least Irish influence, and by a summary which includes a discussion of possible New World borrowings. Newfoundland, and especially